



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER BERNARD DE JUSSIEU

30 novembre 2010 à 20 HEURES 30

16 Bis rue des Petits Bois

Présidente : Liliane HATTRY Conseillère Municipale.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Annick AUJEAN, Simone BATTERIA, Farida BELGACEM, Nathalie CHOUAIB, Jacqueline CRETON, Brigitte D'ANGLEJAN, Anne-Sophie DAVID, Serge DEFRANCE, Nadia DEGHEMACHE, Eliane DELORME, Pierre DESNOS, Corinne FORBICE, Marie-Christine LAURAS, Marie Josèphe LE GALL, Pierre LEBOUTEILLER, Christophe MARTEL, Abdeldjalil MEDJOUJ, Jacques MOSNIER, Jeanne PAQUERON remplaçante de Jeannine PINCEMIN, Hugues RAVILLON, Lyliane ROBIC, Cécile SABORIN.

Etaient excusés : La Vice Présidente : Corinne BEBIN Maire-Adjoint au Social - CCAS - retraités et personnes handicapées, Messieurs : Bruno BOURDILLAT, Yves POULIQUEN, Didier PROU.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs: Hélène BRUNON-AURINE, Corine DUMONT, Noëlla MAGOT, Kamal SOUMMAR, Sylvie THIBAudeau.

Participaient à ce conseil, Mr Michel BANCAL, Maire-Adjoint à l'Urbanisme et au logement, Mr LECOZ Directeur de Versailles Habitat, Mr GENDRE Directeur Adjoint de Versailles Habitat, Mr Rodolphe DORÉE Directeur de la Maison de Quartier, Mr Lyès REMAS Cybersailles.

Etait invitée : l'Association Sympho des Bois.

Mr LECOZ et Mr GENDRE présentent les futures constructions « la Porte des Jardins » et « l'Allée des Jardins ».

La « Porte des Jardins » : cette opération se fait en partenariat avec l'Association des Jardins Familiaux de Versailles et de ses environs. La construction, se fera sur l'emprise du bâti actuel de l'Association qui récupérera dans la nouvelle construction, en rez-de-chaussée, le logement du gardien et le local associatif avec des toilettes. Les jardins familiaux ne seront pas touchés.

Le bâtiment comportera 12 logements étudiants qui seront gérés par l'association Marcel Callo. L'entrée se fera par la rue St Nicolas, par coursives. L'alignement sera celui de Versailles Habitat, ce qui permettra d'élargir le trottoir et sécuriser le carrefour.

C'est une construction moderne, répondant aux normes du développement durable. Elle aura 4 étages, sera plus haute que la construction actuelle, aura une terrasse végétalisée et une façade végétale.

La jonction avec la construction actuelle des Petits Bois se fera avec un porche et une allée.

« L'Allée des Jardins » sera construite en suivant le bâtiment et sera de même niveau que le bâtiment de l'allée des Petits Bois. La Construction comportera 2 bâtiments, un de cinq étages puis un de 3 étages. Elle abritera 20 logements PLS, 32 parkings souterrains pour la Porte et l'Allée des jardins, avec privatisation et contrôle des accès. Il y aura une terrasse végétalisée. C'est le même architecte qui réalise les deux projets. Il y aura une nouvelle construction des abris pour ordures ménagères.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Liliane HATTRY/Corinne BEBIN

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Pour relier l'approche avec les pavillons, les murs seront en terre cuite, rappelant les briques, de deux couleurs. Il y aura aussi la présence de bois. Il y aura aussi l'aménagement d'un bassin de rétention d'eau. Cette construction devrait être réservée plus à des personnes à mobilité réduite. Il y aura un studio, un 4 pièces, un 5 pièces, des 2 et 3 pièces.

Il n'y aura pas de stationnement devant la nouvelle construction.

Un conseiller exprime un doute quant à la pertinence de la solution urbanistique retenue pour l'"Allée de Jardins" en ce sens qu'elle ferme un espace actuellement ouvert et qu'elle risque ainsi de créer un effet de ghettoïsation pour les habitants des immeubles existants.

Mr BANCAL ne le pense pas, et pense que l'architecture prévue valorise cette entrée de quartier. Il pense que l'usage montrera certainement que cette solution est bonne.

Il est demandé que soit bien étudié l'impact de la sortie des parkings et de la nouvelle sortie déportée de l'allée des Petits Bois, sur le carrefour de la boulangerie.

A réfléchir également avec l'impact de l'implantation de la nouvelle déchèterie.

Les constructions s'étaleront d'avril 2011 à septembre 2012.

Liliane HATTRY précise qu'une communication sur la déchèterie sera faite quand le Grand Parc aura donné des détails.

L'approbation du compte rendu du Conseil de quartier du 28/09/2010 est demandée.

Un conseiller précise que « le compte rendu n'est pas le reflet des expressions des représentants des habitants, et qu'il y est fait de la censure ». Madame HATTRY répond que Madame Emmanuelle de CREPY est venue expliquer le fonctionnement des conseils lors du précédent conseil et que le compte rendu modifié à été approuvé à la majorité. Elle signale que souvent les mots dépassent la pensée.

Le procès verbal est approuvé moins un refus de participation au vote et une abstention.

Liliane HATTRY présente les travaux du quartier.

L'arrêt de bus R de la rue Hélène Andrée se fera Chemin des Fausses Reposes, au niveau de la résidence étudiants mais l'arrêt Antoine Richard sera supprimé.

Il est demandé que l'arrêt chemin des Fausses Reposes soit un peu plus loin, avant que le bus ne tourne rue Hélène Andrée et que l'arrêt Antoine Richard soit maintenu.

Les travaux du Chemin de Fausses Reposes doivent commencer mi-janvier puis en avril. L'attention est attirée sur les délais...

Il est demandé qu'un petit R circule le samedi à une fréquence moindre que les autres jours, car il y a des lycéens et des étudiants le samedi.

Rue Jules Massenet, les panneaux sens interdit vont être déplacés pour être plus visible dans le croisement.

La proposition d'un nouveau projet pour la rue Antoine Richard est faite pour la matérialisation d'un milieu de l'axe central.

Les conseillers demandent le bien-fondé de ce projet et pensent qu'il vaudrait mieux prévoir la verbalisation des stationnements anarchiques, abusifs et dangereux. Par ailleurs, il est demandé de revoir le déplacement du passage piétons face à la sortie de l'école comme cela avait été prévu lors des précédents travaux de la rue Antoine Richard, ce qui devrait permettre une meilleure sécurisation.

Les racines font de nouveau surface sur les trottoirs récemment refaits et les plaques en fonte sont bruyantes lors du passage des piétons sur celles-ci. Elles font surtout le jeu des usagers nocturnes de cette voie.

Autre projet présenté, l'aménagement au niveau du pont de chemin de fer de la rue Bazin.

Des conseillers s'étonnent que l'organisme de concertation qu'est le Conseil de Quartier ne soit avisé que maintenant (date du projet juin 2010) et que les habitants semblent mieux écoutés que les propositions dudit conseil.

Par ailleurs, comment les riverains de la rue St Symphorien feront-ils pour tourner à gauche, avant le pont, avec le passage piétons et la tête d'îlot implantée.

Le gymnase de la Source : la structure de la charpente devrait être posée dans une dizaine de jour. Le parking de la crèche sera neutralisé pendant 15 jours. Une demande d'utilisation du parking du presbytère est à l'étude, mais il semble que cela sera difficile pour certains jours.

Rodolphe DORÉE informe que Mr le Maire souhaite rencontrer les jeunes pour l'utilisation du gymnase. Une réunion est prévue avec les partenaires, entre le 1^{er} et le 15 décembre.

Les conseillers s'interrogent sur l'objectif, le but de la réunion. Ils attirent l'attention de ne pas susciter des envies ou des idées qui ne pourraient pas être satisfaites. Les associations qui utilisent le gymnase sont déjà très nombreuses.

Le Téléthon sur le quartier aura lieu le samedi 4 décembre.

Il est prévu un accueil des nouveaux arrivants sur le quartier sous la houlette du Conseil de Quartier avec les associations du quartier, avec une porte ouverte de la Maison de Quartier.

Pourquoi la ville n'organiserait-elle pas sur le quartier un évènement tel que la galette des rois, avec une large publicité sur le quartier, où les associations pourraient être présentées, ainsi que les activités de la Maison de quartier.

Liliane HATTRY rappelle qu'il était prévu que les conseillers adressent leur photo pour le trombinoscope. Peu sont parvenues donc à transmettre dès que possible.

La séance est levée vers 23h. Prochaine réunion le 3 mars 2011 à 20h30.